

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-24-0507 du 03/01/2024

Arrêté du 20 décembre 2023

ARRÊTÉ PORTANT FIN DE DÉTACHEMENT SUR UN EMPLOI FONCTIONNEL

Délégation encadrement supérieur et Talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte fin de détachement sur un emploi fonctionnel.

Date d'application : 02/01/2024

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT FIN DE DÉTACHEMENT SUR UN EMPLOI FONCTIONNEL.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT FIN DE DÉTACHEMENT SUR UN EMPLOI FONCTIONNEL**ARRÊTÉ**

portant fin de détachement (Maître des requêtes au Conseil d'État)

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, EN CHARGE DES COMPTES PUBLICS**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code des pensions civiles et militaires de retraite, notamment les articles L. 4 (1^o) et L. 24 I (1^o) ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier des certaines positions de fonctionnaires de l'État et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu le décret n° 2022-644 du 25 avril 2022 relatif aux emplois de direction de la Direction générale des Finances publiques et modifiant le statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2020 modifié fixant les modalités de recrutement des emplois de direction de l'État relevant de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2022 pris pour l'application de l'article 11 du décret n° 2022-644 du 25 avril 2022 relatif aux emplois de direction de la Direction générale des Finances publiques et modifiant le statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 portant nomination dans des emplois de direction de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande de l'intéressé.

ARRÊTE :**Article premier**

Il est mis fin, à compter du 2 janvier 2024 et à sa demande, aux fonctions exercées par M. Guillaume de LA TAILLE LOLAINVILLE, Maître des requêtes, Directeur-adjoint à la Direction des vérifications nationales et internationales.

Article 2

Le Directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 20 DÉCEMBRE 2023

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES

JÉRÔME FURNEL

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756